

La théorie du genre s'imisce à l'école

Le principal syndicat du primaire propose des « outils » pour parler des « nouvelles familles ».

CAROLINE BEYER ET MARIE-ESTELLE PECH
 @BeyerCaroline @MarieEstellePech

ÉDUCATION « Est-il nécessaire d'apprendre à nos enfants à aimer les travestis ? », peut-on lire en boucle sur les réseaux sociaux. L'information bruisse sur les blogs des sympathisants de la Manif pour tous depuis quelques jours. Le livre *Papa porte une robe* ferait son entrée dans les salles de classe de l'école primaire. La polémique enfle à la suite d'un colloque du Snuipp, principal syndicat enseignant du premier degré, autour du thème « Éduquer contre l'homophobie dès l'école primaire ». À l'occasion de cet événement organisé le 16 mai, jour de lutte contre l'homophobie, le syndicat a « mis à disposition » des professeurs des « outils théoriques et pratiques pour avancer ». Libre à eux de s'en inspirer ou non. Le rapport de 192 pages déroule de nombreux chapitres, comme « Le genre, ennemi principal de l'égalité » ou « Déconstruire la complémentarité des sexes » et propose une vingtaine de « préparations pédagogiques » et ouvrages « de référence » - dont le fameux livre. « *La littérature jeunesse est un support pertinent pour aborder toutes les questions sensibles* », affirme Sébastien Sihr, secrétaire général du syndicat, avant de préciser qu'il s'agit de « suggestions » sans lien avec les programmes scolaires. « *Le livre Papa porte une robe permet d'aborder les questions de sexisme et d'homophobie, qui sont liées* », poursuit-il.

Mais Olivier Vial, président du syndicat étudiant UNI, proche de l'UMP et ardent combattant d'une « théorie du genre » qui voudrait se frayer un passage dans l'enceinte scolaire, ne l'entend pas de cette façon. « *Cet ouvrage sera-t-il utilisé pour montrer que l'on peut passer d'un sexe à un autre ?* », s'alarme-t-il. Reflet de ces inquiétudes, la pétition lancée à son initiative mi-mars sur Internet contre la théorie du genre à l'école a recueilli 270 000 signatures.

Le syndicat était monté au créneau après un amendement socialiste à la loi de Vincent Peillon demandant que l'école assure « les conditions d'une éducation à l'égalité de genre ». Amendement qui n'a pas été retenu pas la commission des affaires culturelles du Sénat, preuve que le ministre et la majorité, malgré la présence dans leurs rangs de militants de la cause, ne tiennent pas à s'aventurer sur ce terrain glissant. « *Au-delà des combats législatifs, il va falloir surveiller les cours et les manuels scolaires* », poursuit Olivier Vial, qui, face à « cette tentative de déconstruction », invite les enseignants à la « résistance ».

« *Les questions d'homoparentalité ne peuvent être mises sous le tapis, rétorque Sébastien Sihr, depuis la loi sur le mariage pour tous, les familles homoparentales ont toute leur place à l'école.* » Le syndicat consacre d'ailleurs un chapitre à cette question. Des « dispositions

simples » « peuvent faciliter leur accueil », est-il indiqué. Et de prendre pour exemple la Mairie de Montpellier, qui a décidé d'organiser différemment son formulaire d'inscription à l'école : « responsable légal 1 » et « responsable légal 2 » remplacent les termes « père » et « mère ». « *Une telle initiative laisse à toutes les familles la possibilité de se reconnaître sans se voir rappeler qu'elles ne correspondent pas au schéma traditionnel* », indique le rapport.

L'Éducation nationale n'a cependant pas attendu le syndicat pour se saisir de ces questions délicates. L'éducation à la sexualité, qui englobe des informations sur l'homosexualité, est une obligation légale depuis 2001 de l'école primaire au lycée. Depuis, les polémiques sont récurrentes. En 2010, la présentation du *Baiser de la Lune*, un dessin animé sur l'homosexualité destiné aux élèves de CM1 et de CM2, avait provoqué des réactions outrées d'associations catholiques. Porte-parole du Collectif pour l'enfant, Béatrice Bourges, aujourd'hui l'une des porte-parole du Printemps français, avait écrit une lettre à Luc Chatel dénonçant une « tentative d'intrusion dans l'intimité et la conscience de si jeunes enfants ».

Des dizaines de livres évoquant l'homoparentalité ou l'homosexualité à destination des tout-petits sont cependant édités depuis une quinzaine d'années par des maisons ayant pignon sur rue. Ils sont utilisés par certains enseignants cités par le Snuipp, comme Gaël Pasquier, à Saint-Mandé, qui lit en classe *Jean a deux mamans*. « *Chose amusante, plusieurs élèves ont affirmé qu'ils avaient deux mamans, montrant ainsi que la famille homoparentale devenait désirable* », rapporte l'enseignant.

À la tête de la deuxième fédération de parents d'élèves de l'enseignement du public, Valérie Marty tempore : « *Sortir ces exemples de lecture de leur contexte peut choquer* », reconnaît-elle. Mais elle rappelle qu'il ne s'agit pas d'« enseignements quotidiens, mais marginaux », abordés au plus une fois dans l'année. « *Le problème est lié au fait que l'institution n'associe pas suffisamment les parents. C'est une des raisons pour lesquelles certains craignent l'endoctrinement.* » ■

L'éducation à la sexualité, qui englobe des informations sur l'homosexualité, est une obligation légale depuis 2001 de l'école primaire au lycée

Il est nécessaire que les enseignant(es) et leur formation prennent en compte les études sur le genre dans leur pratique quotidienne

LE SNUIPP

